



Arrêtés cadres portant définition d'un plan d'actions sécheresse



Les arrêtés cadres inter-préfectoraux portant définition d'un plan d'actions sécheresse permettent d'assurer une meilleure coordination des restrictions d'usage de l'eau à l'échelle de grands bassins versants.

Vous pouvez les consulter en cliquant sur ce [lien](#).